

VILLE DE SARREGUEMINES
PROCES VERBAL
DE LA 29° SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2017
ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la convocation d'urgence
2. Cession de l'Abattoir de Sarreguemines

Par convocation en date du 28 juin 2017, Monsieur Céleste LETT, Maire, a invité le Conseil Municipal de Sarreguemines à siéger le 30 juin 2017, immédiatement après la 28^e séance plénière, pour sa 29^{ème} séance

Etaient présents sous la présidence de Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Adjointes ZINGRAFF Marc, HECKEL Christiane, CUNAT Jean-Claude, SCHWARTZ Jean-Marc, HENNARD Armand, NICKLAUS Bernadette, DIDIOT Carole,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux LEGERON Chantal, NILLES Denis, BUCHHEIT Arsène, FISCHER Jean-Williams, HEYMES-MUHR Marie-Thérèse, LIMBACH Dominique, GROUSELLE Marie-Catherine, DOLLE Luc, BEDE-VÖLKER Stéphanie, PEIFFER Denis, JUNG Sébastien, YILDIZ Leyla (à partir du point n° 2), BAUER Eric, FUHRMANN Caroline, SCHWARTZ Jean Philippe, BECKERICH Nicole, UHRING Nicole,

Ont donné procuration :

M. STEINER	à Mme HECKEL
Mme MULLER BECKER	à M. ZINGRAFF
M. MARX	à M. le Maire
Mme CORDARY	à M. SCHWARTZ Jean-Marc
Mme LECLERC	à M. CUNAT
Mme VILHEM MASSING	à M. LIMBACH
Mme LAVAL	à M. JUNG
Mme LAMPERT	à Mme DIDIOT
M. SANITATE	à M. BAUER

Etait excusée : Mme GIANNETTI

Etaient également présents pour les services :

Mesdames et Messieurs KIENY, Architecte Urbaniste, KIRCHMANN, Directeur de Cabinet, ALBERTUS, Responsable du Service des Sports, ATAMANIUK, Responsable du Service Culturel, BITSCH, Responsable du Service Communication, CHAMPON, Responsable du Service Jeunesse et Vie Associative, CORNET, Responsable du Service des Finances, GROSSMANN, Responsable des Ateliers, HENNEÇON, Responsable du Service des Ressources Humaines, HOFFMANN GODARD, Responsable du Service Enseignement et Cultes, LARCHER, Responsable de la Police Municipale, ROHR Christiane, Responsable du Service Réglementation/Environnement, SOLLAMI, Responsable du Service Informatique, HEMMERT, Conservateur des Archives, KIEFFER Julie, Directrice des Musées, WILL, de la Direction Générale des Services,

Après l'appel par Mme YILDIZ Leyla, Monsieur le Maire entame l'ordre du jour.

1. Approbation de la convocation d'urgence

Monsieur le Maire explique que la cession de l'abattoir devant intervenir dans les prochains jours, il était impératif que la commune se prononce sur cette cession très rapidement. Or la séance de ce soir est la dernière programmée avant les vacances d'où la nécessité d'avoir recours à la convocation d'urgence pour convoquer une 2^{ème} séance qui se tiendra dans la foulée de la 1^{ère}.

Le Conseil Municipal approuve la convocation d'urgence **à l'unanimité**.

2. Cession de l'Abattoir de Sarreguemines

M. BAUER s'inquiète quant à l'absence de garantie sur la pérennité de l'équipement qui pourrait faire l'objet d'un déménagement si le futur propriétaire envisage simplement de récupérer les parts de marchés.

Monsieur le Maire : Quand une collectivité a de l'audace, elle n'est jamais sûre à 100%. De même que nous ne pouvions pas être sûrs de notre succès par une exploitation en régie. Nous récupérons notre investissement et vu le sérieux de la société que j'ai visitée, je crois que c'est moins risqué pour elle dont c'est le cœur de métier, que pour nous CASC ou Ville. Je pense qu'il faut aller de l'avant, qu'il faut oser et je pense que cette société qui investit 2,7 M€ a envie de gagner de l'argent et de faire vivre l'abattoir. Ce sont des gens de métier qui ont leurs réseaux et qui sauront répondre avec plus d'efficacité à tous les tourments que l'on a cherché à nous causer à nous collectivité, depuis des années. Le monde de l'abattage est un monde difficile ; j'ai déjà eu l'occasion de le côtoyer par le passé mais dans un cadre plus modeste. »

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu les articles L.1522-3 et L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions du livre II du Code de commerce qui sont applicables aux Sociétés Publiques Locales,

Vu les règles régissant les sociétés d'économie mixte locales prévues au titre II du livre V de la première partie du Code Général des Collectivités territoriales, lesquelles sont applicables, sauf dispositions contraires, aux sociétés publiques locales,

Vu la délibération de la Ville de Sarreguemines du 30 mai 2016 portant création de la Société Publique Locale Abattoir du Pays de Sarreguemines,

Vu le Code de Commerce, notamment les articles L 141-1 et suivants relatifs aux cessions de fonds de commerce, Considérant l'offre d'acquisition transmise le 27 juin 2017 à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et à la Société Publique Locale Abattoir du Pays de Sarreguemines par la société BELLIVO SA implantée à Luxembourg pour acquérir le fonds de commerce de la SPL, ainsi que les biens mobiliers et immobiliers constituant l'abattoir de Sarreguemines,

Considérant le bilan financier de l'opération de reprise de l'abattoir portée par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et le bilan intermédiaire de la SPL Abattoir du pays de Sarreguemines,

Décide à l'unanimité

- d'autoriser la cession à la société BELLIVO SA, implantée 62 avenue de la liberté à Luxembourg, du fonds de commerce de l'abattoir de Sarreguemines détenu par la SPL abattoir du Pays de Sarreguemines,

- d'autoriser le Maire à signer tous les actes et tous les documents relatifs à la concrétisation de la cession du fonds de commerce de l'abattoir de Sarreguemines,

- d'autoriser le Maire et le Conseil d'administration de la SPL à mener à bien, dès lors que le fonds de commerce sera cédé, les procédures de dissolution et de liquidation de la SPL.

Liste des délibérations soumises au Conseil Municipal du 30 juin 2017 (29^{ème} séance)

- | |
|--|
| 1. Approbation de la convocation d'urgence |
| 2. Cession de l'Abattoir de Sarreguemines |

**Le-Maire
Céleste LETT**

**La Secrétaire
Leyla YILDIZ**

Les Conseillers présents,

ZINGRAFF Marc		LIMBACH Dominique	
STEINER Jean		VILHEM MASSING Dominique	
HECKEL Christiane		GROUSELLE Marie-Catherine	
CUNAT Jean Claude		DOLLE Luc	
MULLER-BECKER Nicole		BEDE-VOLKER Stéphanie	
SCHWARTZ Jean- Marc		PEIFFER Denis	
HENNARD Armand		JUNG Sébastien	
NICKLAUS Bernadette		YILDIZ Leyla	
DIDIOT Carole		LAVAL Audrey	
LEGERON Chantal		LAMPERT Anne-Sophie	
NILLES Denis		BAUER Eric	
MARX Jacques		SANITATE Pascal	
CORDARY Evelyne		GIANNETTI Florence	
BUCHHEIT Arsène		FUHRMANN Caroline	
FISCHER Jean-William		SCHWARTZ Jean-Philippe	

HEYMES MUHR Marie-Thérèse		BECKERICH Nicole	
LECLERC Nathalie		UHRING Michel	